



STDCC

Système de traitement des déclarations
commerciales réglées au comptant

**Vous cherchez une façon simple
de préparer les documents
nécessaires pour vos
importations?**

Voici de l'aide ... essayez le Système de
traitement des déclarations commerciales
réglées au comptant (STDCC).

Qu'est ce que ce système?

Il s'agit d'un système libre-service qui
vous permet de remplir votre formulaire B3
au moyen d'un poste de travail informatisé
dans des bureaux de l'ASFC désignées. Le
système vous aidera à remplir chaque zone
du formulaire et calculera automatiquement
les droits et les taxes exigibles.

Qui peut l'utiliser?

Le STDCC est destiné aux particuliers et
aux petites entreprises qui importent des
marchandises à des fins commerciales.

Quels en sont des avantages?

- rapidité
- commodité
- facilité d'emploi
- aide disponible en tout temps

Que faut-il pour l'utiliser?

- un numéro d'entreprise (numéro d'importateur);
- une facture ou une autre pièce justificative;
- des documents de contrôle de fret ainsi que les permis et certificats nécessaires.

Comment le système fonctionne-t-il?

- Entrez les renseignements concernant vos importations.
- Imprimez une copie de votre formulaire B3 rempli.
- Signez le formulaire et remettez-le à l'agent des services frontaliers.
- Payez des droits et les taxes exigibles et obtenez un reçu.
- Prenez possession de vos marchandises.

Vous voulez en savoir plus?

Pour obtenir plus de renseignements communiquez avec le bureau de l'ASFC le plus proche. Les adresses et les numéros de téléphone figurent dans l'annuaire téléphonique dans la section réservée aux gouvernements.